

REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion n°3
du **CONSEIL MUNICIPAL**
Mansle-les-Fontaines

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira, **Salle Pierre Ramblière** - 21 rue Martin - Mansle - 16230 MANSLE-LES-FONTAINES le **Mercredi 22 mai 2024** à **19 h 00**.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

1/ CARTE SCOLAIRE : Rentrée septembre 2024

- Position du Conseil Municipal de Mansle-les-Fontaines suite à la proposition de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Charente (Cf doc 1 - courrier du 08/02/2024) concernant la possible fermeture de classe.

2/ VENTE IMMEUBLE : ANCIEN CENTRE DE SECOURS - Avenue Paul Mairat

- Proposition définitive des CARS THORIN VRIET (Cf doc 2)

3/ PROCEDURE DSP GESTION CAMPING/SNACK RESTAURATION RAPIDE

- Clôture de la procédure suite à la défaillance du candidat pour raison de santé.

4/ CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES

- Création d'une régie de recettes pour la gestion du camping municipal - Saison 2024

5/ DETERMINATION DES TARIFS

- Camping municipal - Saison 2024

6/ TABLEAU DES EFFECTIFS PERSONNEL COMMUNAL

- Création de 2 postes temporaires BAFD à temps complet pour le mois de Juillet 2024 - recrutement de deux agents pour l'encadrement de l'hébergement dans le cadre du Stage International de Danse.
- Création de 3 postes à temps complet pour la saison estivale 2024 (juin à septembre) : accueil et entretien des locaux (camping municipal)

7/ BAUX RURAUX PARCELLES COMMUNALES

- Renouvellement des baux ruraux de parcelles communales à usage agricole au profit d'agriculteurs

QUESTIONS DIVERSES

- Points sur les différents travaux en cours.
- Divers

Affiché, le 14/05/2024

Le Maire, Christian CROIZARD

